salle de rétablissement. M. le docteur Défosse, ayant constaté une fracture à la partie moyenne des deux os de la jambe droite. Un repos de six semaines a été prescrit.

LA CHARRETTE A OBLIENS. — Au cours d'une tournée faite hier, en ville, huit chiens ont été capturés par le service de la fourrière.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Philip et Sandlar, rue de Roubaix, un menuisier, M. Mary Dhesp, 50 ans, en rebottant, s'est fait une blessure par arrachement à l'index et au majeur gauches. Vingt jours de repos, docteur Lepers. — Un garçon boulanger de M. Dupont-Dumortier, rue de Menin, Fidèle Seynaeve, 15 ans, est tombé par suite d'un faux pas. Il s'est fait une contusion profonde à la région dorsale droite. Quinze jours de repos, docteur Delesenne. — Chez M. Lehouzec-Dutoit, entrepreneur, rue des Carliers, un menuisier, M. Louis Hublet, a reçu un tas de panneaux sur le corps. Il en est résulté des contusions multiples qui nécessitent un repos de vingt jours; docteur Playoust.

MOUVAUX

Le Cinquantenaire sacerdotal de Mgr le chanoine Jaspar

M. le chanoine Jaspar a célébré, dans la chapelle de N.-D. du Haut-Mont, le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Dans l'assistance, on remarquait : Mgr Carlier et Mgr Carton ; MM. les chanoines Poncelet, Salembier, Masquelier, Leclercq, Fremaux, Maichant, Fichaux, Dieu, Mortreux, Debacker ; MM. les abbés Gruson, Leleu, Delaoupe, Bataille, etc.

Après la messe, M. le chanoine Jaspar prononça une délicate allocution sur les magnificences du sacerdoce catholique dans les pouvoirs qui lui sont conférés : droit de bénir, d'absoudre et de célébrer la messe. Il a montré que cette fonction en faisait un être surnaturel.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un déjeuner a réuni les invités. Différents discours ont été prononcés par Mgr Carlier, au nom de S. G. Mgr Parchevêque, MM. Decoster, E. Jaspar, Salembier et Dieu.

Le Saint-Père avait envoyé au jubilaire sa bénédiction apostolique.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez M. J. Floris-Dupont, singueur-couvreur, demeurant au Blanc-Seau, un couvreur, Henri Deguermont, demeurant à Roubaix, rue du Luxembourg, avait fait une chute sur les solives d'un bâtiment en construction sis à Mouvaux, rue des Duriez. M. le docteur Dupont, qui a examiné le blessé, a constaté qu'il portait une contusion au thorax et lui a prescrit un repos de 8 jours. — Par suite de l'écroulement d'une pile de sacs d'avoine, Prosper Decottignie, domestique, demeurant rue Blanse, à Mouvaux, chez M. Louis Grimonpont, négociant en grains rue de Lille, a reçu plusieurs d'entre eux ; M. le docteur Butruille a constaté que le blessé portait de fortes contusions à l'épaule et à la cuisse gauches, et lui a prescrit un repos de 10 jours.

HALLUIN

Le Soixantenaire des "Frères d'Armes"

Le programme de la Fête

Nous avons annoncé hier que la société d'anciens militaires d'Halluin, « Les Frères d'Armes », célébrerait dimanche prochain, le 60e anniversaire de sa fondation. Voici le programme complet de la fête :

Le samedi, au soir, la fête sera annoncée par des salves d'artillerie.

Dimanche, 3 juillet : le matin, à 5 heures, concours de pinsons organisé par la société « Les Gais Pinsonneux », établie chez M. Léon Danset, rue Saint-Hilaire. A 10 heures, courses cyclistes locales ; championnat d'Halluin ; 50 fr. de prix. Une médaille sera décernée au coureur arrivé premier au contrôle. Pour le règlement de la course, s'adresser à M. Lamotte, rue de Lille. De 11 heures à midi, concert-apéritif roulant, donné par la fanfare cycliste « Les Joyeux Pédaleurs de la Marlière », accompagnée de la société cycliste « L'Etoile » de Neuville-en-Ferrain.

Dans l'après-midi, de deux à trois heures, dans la salle de la Mairie, vins d'honneur offerts aux sociétés étrangères. A 3 heures et demie, haut de la rue de Lille, en face de la demeure de M. Paul Lemaître, formation du cortège. A 3 heures trois quarts, revue des sociétés par les autorités locales. A 4 heures, mise en marche du cortège, dans l'ordre suivant :

1. Cavaliers ; 2. Sapeurs, tambours et clairons ; 3. Musique Municipale, Halluin ; 4. Compagnie de Sapeurs-Pompiers, Halluin ; 5. Char du soixantenaire ; 6. Anciens militaires « Les Frères d'Armes », Halluin ; 7. Anciens militaires « Les Sous-Officiers », Tourcoing ; 8. Orphéon « La Jeunesse Lyrique », Halluin ; 9. Anciens militaires « Les Sous-Officiers », Halluin ; 10. Les « Anciens Soldats », Linselles ; 11. Musique Municipale, Bousbecque ; 12. Secours mutuels des « Anciens Militaires », Halluin ; 13. « Les Anciens Militaires », Bousbecque ; 14. Les « Anciens Frères d'Armes », Linselles ; 15. « Les Sapeurs-Pompiers », Roncq ; 16. Anciens militaires « La Patriote », Comines ; 17. Musique Municipale, Roncq ; 18. « Les Anciens Combattants », La Madeleine ; 19. « Les Anciens Militaires », Roncq ; 20. Chorale « La Lyre Halluinoise », Halluin ; 21. Les Anciens Militaires du Blanc-Feur ; 22. Société de gymnastique « L'Halluinoise », Halluin ; 23. « La Philharmonie », Halluin ; 24. « Marine et Colonies », Tourcoing ; 25. Les anciens militaires « Le Drapeau », Mouvaux ; 26. « Les Anciens Militaires », Neuville-en-Ferrain ; 27. « La Fanfare du Blanc-Feur », Roncq ; 28. Les Sapeurs-Pompiers, Bousbecque ; 29. Les « Accordéonistes Halluinois », Halluin ; 30. « Les Joyeux Pêcheurs », Halluin ; 31. Fanfare cycliste « Les Gais Pédaleurs », La Marlière ; 32. Société cycliste « L'Etoile », Neuville-en-Ferrain ; 33. Les Sapeurs-Pompiers de Neuville-en-Ferrain ; 35. Char des « Joyeux Colombophiles », Halluin.

Le cortège suivra l'itinéraire suivant : Rues des Processions, des Ecoles, Saint-André, de la Montagne, des Ecoles, de Lille, de Linselles, place de la Gare, rue de la Gare, place Verte. A quatre heures et demie, avant la dislocation du cortège, remise par M. Groussau, député, d'une médaille d'honneur à M. Antoine Drouart, tambour de la société « Les Frères d'Armes » depuis 1852. A 4 heures trois quarts, grand lâcher de pigeons. A 5 heures, sur le kiosque la place Verte, concert par les sociétés musicales et chorales. A 6 heures et demie, sur la place de l'Eglise, exercices de gymnastique par l' « Halluinoise ».

Le soir, à 6 heures, dans les différents quartiers de la ville, tir à la cible chinoise offerts aux sociétés d'anciens militaires et aux sapeurs-pompiers. Des prix seront affectés à chaque cible. A huit heures, salle de la Mairie, remise des prix et repas aux sociétés étrangères ayant participé à la fête. A 9 heures, rue de Lille, en face l'estaminet « A la Boule d'Or », brillant feu d'artifices.

Lundi 4 juillet, à 7 heures du soir, sur la place Verte, grand concert donné par la Musique Municipale. A 8 heures, salle Levecque, siège de la société « Les Frères d'Armes », tirage des primes offertes aux sociétés locales ayant la veille participé à la fête.

Les habitants sont instamment priés de pavoiser leurs demeures. A l'occasion de la fête, l'heure de la retraite sera retardée.

CONSERVATION DES FOURRURES — Mme A. FOURNIER 30, rue Esquermoise, LILLE — PRIMES — 537

LILLE

Le Meeting d'Aviation

Nous avons déjà parlé du meeting d'aviation qui doit avoir lieu du 13 au 17 juillet au Champ de manœuvres de Ronchin, on peut dire aujourd'hui, que le meeting annoncé aura lieu aux dates fixées. Les organisateurs ont reçu des autorités compétentes, les autorisations nécessaires, entre autres celle du ministre de l'Intérieur.

COMICE AGRICOLE DE LILLE. — Le Comice agricole de Lille a pris les décisions suivantes, dans sa dernière réunion mensuelle : 1° ses concours annuels auront lieu en 1911, dans le canton de Pont-à-Marcq ; 2° des prix d'honneur spéciaux seront décernés aux familles agricoles les plus anciennes et les plus recommandables.

Après audition d'un rapport de M. Lelong-Bricquet, au sujet de la proposition de loi présentée à la Chambre des députés par M. J. Plichon, député du Nord, et tendant à étendre à 3 mois, le délai d'apurement des acquits à caution, relatif à l'entrée des blés en admission temporaire, les membres présents ont adopté à l'unanimité les conclusions suivantes : 1° demander le maintien du « statu quo », c'est-à-dire, de la loi du 4 février 1902, qui a donné de bons résultats ; 2° et si cette loi doit être retouchée, ne plus autoriser la sortie du son, sous-produit dont l'agriculture a toujours besoin.

MISSION OTTOMANE

Nous nous faisons un plaisir de signaler une visite très intéressante, que la mission ottomane a faite vendredi dernier au Marais-de-Lomme.

MM. les hauts fonctionnaires ottomans, avec M. Djenani Bey à leur tête, et accompagnés de M. Vincent, préfet du Nord ; de M. le sénateur Mascuraud, de M. Masqueller, de la Chambre du Commerce, et de M. Stephane Tartarat, président du syndicat national des Brasseurs, se sont rendus vers 4 heures à la Grande Brasserie Coopérative « LA LILLOISE ». Ils ont suivi avec intérêt les différentes phases de la fabrication de la bière, ainsi que celle de la matière première (le maltage de l'orge), et apprécié la puissance minutieuse de chaque atelier.

L'ordonnance technique de l'installation générale les a frappés et M. Djenani, en quelques mots aimables, a remercié M. Tartarat, et lui a traduit l'admiration de tous les distingués visiteurs. 89109d

Convois Funèbres

Dame Florine-Marie-Anne DEVOS épouse de Monsieur Henri GAMBART, Juge au tribunal de Châteauroux décédée en cette ville le 29 juin 1910, à l'âge de 43 ans administrée des Sacrements.

Messe de Convoi Vendredi 1er Juillet à 9 heures. Vêpres le même jour à 6 heures soir. Convoi et Service Solennels le Samedi 2 Juillet à 10 heures, église Saint-Antoine à Roubaix.

Assemblée gare de Roubaix Nord. (Cour de la Grande Vitesse à 9 h. 3/4. 40018d

Monsieur Jean-Baptiste DELEZENNE, Veuf de Dame Léonie-Céline MONNIER, décédé à Roubaix, le 30 juin 1910, dans sa 70e année administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels le Samedi 2 Juillet à 8 heures 1/2, église Saint-Sépulcre à Roubaix. Assemblée, chez son fils, rue d'Isly, 73. 89124d

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettres de faire-part sont priés de considérer les avis ci-dessus comme en tenant lieu.

CONCERTS & SPECTACLES

WASQUEHAL

Foire aux plaisirs. — Dans le but de subvenir aux frais de la célébration du cinquantenaire de la société, qui aura lieu l'année prochaine, la fanfare de Wasquehal organise, pour le dimanche 21 août prochain, une grande foire aux plaisirs, qui sera donnée dans la propriété de MM. Deldalle frères, rue Marceau.

TOURCOING

Concert public. — La Fanfare du « Point-Central » exécutera, le dimanche 3 juillet 1910, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers les morceaux suivants : 1. Le Nanceen, pas redoublé, F. Thomassin ; 2. Les Murmures du Vallon, Fernand Vivenot ; 3. Fantaisie pour basse, Guillement soliste : M. Arthur Lobelle ; 4. Méditation, Louis Montagne ; 5. Polka des Aéroplanes, Jean Noel ; 6. Fleur des Vosges, Branet.

— A l'occasion de la ducasse, un concert public sera donné le samedi 2 juillet, à huit heures trois quarts du soir, sur la place du Blanc-Seau, par l'Harmonie du Blanc-Seau et les chorales l' « Amité » et « La Muse ». En voici le programme :

Harmonie du Blanc-Seau. — 1. Marche Militaire, Turine ; 2. Murmures du Vallon, ouverture, Vivenot ; 3. Linons et Dentelles, grande valse, Popy.

Cercle Orphéonique « L'Amité ». — 1. Sur les Remparts, chœur, Saintis ; 2. Les Geux de Mer, chœur, Van Volxem.

Chorale « La Muse des Travailleurs ». — 1. Voici l'Aurore, chœur, Saintis ; 2. La Violette, chœur, Paillard.

Harmonie du Blanc-Seau. — 4. Cortège de Ballet, Montagne ; 5. La Fille du Régiment, Donizetti.

LILLE

Une Lilloise lauréate du Conservatoire de Paris. — Mme Raymonde Wewkaert 1er prix de chant du Conservatoire de Lille en 1908, vient d'obtenir à Paris, après un brillant concours, un 1er accessit de chant.

Mme Wevkaert n'a que 19 ans et 4 mois et était la plus jeune des 33 concurrentes.

Nouvelles Religieuses

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Cabré, vicaire à Hellemmes, est nommé curé de Fressies. — M. l'abbé Bouquet, vicaire à Watten, est transféré à Roubaix-Sainte-Elisabeth.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 30 juin 1910

Présidence de M. Leclercq, juge

Une regrettable affaire

Nous avons entretenu nos lecteurs d'une regrettable affaire dans laquelle étaient impliqués deux sacristains de l'église Saint-Martin, à Roubaix, les sieurs Burvenick Arthur, 34 ans, et Ladrière Rodolphe, 26 ans.

Tous deux avaient été renvoyés devant le tribunal correctionnel à l'audience de ce jour. Les deux prévenus, qui sont détenus, sont assistés de MM. Dhellemmes et Diligent, avocats.

Aussitôt l'affaire appelée, M. Compans, substitut du procureur, a requis le huis clos qui est prononcé.

Il ne nous est pas possible, dans ces conditions de rendre compte des débats. Nous rappellerons seulement que, d'après l'enquête, les deux sacristains étaient inculpés d'outrages publics à la pudeur.

Après un délibéré d'une dizaine de minutes, le tribunal a rendu le jugement suivant :

« Attendu que l'invraisemblance et la contradiction des témoignages recueillis ne permettent pas d'affirmer que les prévenus se sont livrés à des actes obscènes ;

» Attendu que même en admettant ces faits établis, ils ne suffiraient pas à justifier la prévention ; qu'en effet, les faits reprochés aux prévenus se seraient passés dans des lieux non publics et en tous cas non accessibles aux regards du public ».

En conséquence le tribunal a acquitté les prévenus purement et simplement.

Un père dénaturé

Le 5 juin, le sieur Descryver Joseph, 50 ans, journalier à Wattrelos, se trouvait avec son fils Frédéric dans un débit du hameau du Pigeon-Noir, à Wattrelos. Une discussion éclata entre le père et le fils à cause de la présence dans ce débit de l'amie de ce dernier et on les vit sortir, prêts à se quereller. Le père s'élança le premier sur le fils, le terrassa dans un fossé et là, prenant une brique dans la main, il le frappa à la tête à coups violents.

L'amie de Frédéric intervint pour protéger ce dernier ; mais l'agresseur tourna sa fureur contre elle et lui porta trois coups de pied dans le bas-ventre.

Les deux victimes ont été blessées très sérieusement et Frédéric Descryver devra subir une incapacité de travail de 30 jours.

Le prévenu est condamné à 40 jours de prison.

Défenseur : Me Crussaire, avocat.

Une vendetta

La femme de Deudoncker Jules, 33 ans, journalier à Wattrelos, a quitté le domicile conjugal en abandonnant son mari et ses cinq enfants, pour suivre un sieur Quivron Edouard, 42 ans, tisserand, hameau de Saint-Liévin, rangée Fauvarque, à Wattrelos.

Dans le courant du mois de mai, cette femme et son complice furent condamnés pour adultère par le tribunal de Lille.

Le mari éprouva un violent dépit et ne songea qu'à se venger. Le 27 mai, comme il était allé devant le bureau d'assistance judiciaire, il rentra chez lui exaspéré.

S'armant d'un couteau, il se rendit chez Quivron, proférant des menaces terribles, disant notamment : « Je vais faire du pâté avec lui ». En effet, Deudoncker se jeta sur son rival et, brusquement, lui porta deux coups de couteau à l'épaule gauche.

Deudoncker nie ces faits, mais des témoins l'ont vu entrer chez Quivron et aussitôt après ils ont constaté que Quivron était blessé.

Deudoncker est condamné à un mois de prison avec sursis.

Défenseur : M. Spriet, avocat.

Les détournements d'un veilleur de nuit

Le sieur Léopold Maes, journalier à Menin, était veilleur de nuit à la scierie Verkindère, à Halluin. Il lui arrivait souvent au cours de son service, de dérober des marchandises au préjudice de ses patrons, et notamment de l'avoine.

On accuse aujourd'hui Debune Héléodore, demeurant à Halluin, d'avoir recélé ces marchandises. Dans une perquisition faite chez lui, on a, en effet, découvert certaines quantités d'avoine qui paraîtraient provenir du vol.

Cette affaire est mise en délibéré.

Défenseur : Me Guichard, avocat.

Pour faire vivre les vitriers

Le 28 juin, dans la soirée, le sieur Moulard, journalier à Roubaix, se trouvait au cabaret de M. Léon Delberghe, à Roubaix. Comme ce consommateur se montrait turbulent, le propriétaire du café voulut l'expulser. Moulard se rebella violemment et brisa à coups de canne six carreaux de la vitrine.

Le prévenu est condamné à 25 francs d'amende.

Brutalités

Le 11 mai, à Comines, le sieur Grimonprez Alphonse, journalier à Comines, a eu une discussion à propos du travail, avec le sieur Godderis Henri, 21 ans, manœuvrier, rue Madame, à Comines. Une querelle éclata au cours de laquelle Godderis reçut de son adversaire des coups de poing à la tête, des coups de pied dans les jambes et le menaça de le jeter dans la Lys. Grimonprez est condamné par défaut à 2 mois de prison.

Affaires diverses

— 40 jours de prison à Vollekindt Henri, 47 ans, journalier à Roubaix, pour vol de cartes postales au préjudice de Rossels Marie, 26 ans, colporteuse à Roubaix, rue de la Guinguette.

— 25 francs d'amende avec sursis à Soleau J.-B., 29 ans, journalier à Roubaix, pour avoir porté un coup de poing à la figure, à Jules Delbart, 4 3ans, cabaretier, Grande-Rue, 203, à Roubaix.

— 6 jours de prison à Joveneau Léopold, journalier à Sailly-lez-Lannoy, pour avoir brisé une porte au domicile de M. Lampe Henri, briquetier à Hem.

— 15 jours de prison avec sursis, par défaut à Quatannens Zulma, pour abus de confiance au préjudice de M. Foveau Paul, 58 ans, boulanger, rue Monge, 102, à Roubaix.

— 50 fr. d'amende chacun à Delivegere Léon, et à Vangeersaele Georges, journaliers à Blandin, pour chasse sans permis en temps prohibé.

— 2 mois de prison et 5 francs d'amende à Coisne Alfred, 40 ans, journalier à Roncq, pour coups, outrages au garde Olivier Jules de Roncq, et ivresse.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Présidence de M. Dassonville, président

A propos d'un chemin particulier à Cysoing

Il y a quelques mois, M. le juge de paix de Cysoing avait à trancher un litige né entre M. Pierre Devilder et la ville de Cysoing. Cette dernière demandait que le chemin dit « du Jardinet », aboutissant à la propriété de M. Pierre Devilder, à Cysoing, soit affecté à l'usage du public.

M. le juge de paix, fondant son opinion uniquement sur la notoriété publique, déclara que le chemin serait affecté à l'usage du public.

M. Pierre Devilder fit appel de cette décision qui a été aujourd'hui réformée par le tribunal civil. Après une enquête sur les faits de la cause, le tribunal n'a pas cru faire droit à la demande de la ville de Cysoing, qui a été déboutée.

Me Fauchille, avocat, plaidait pour M. Devilder, et Me Werquin, avocat, pour la ville de Cysoing.

VESSIE

Prostate, Urètre, Maladies Urinaires

Il est absolument prouvé aujourd'hui que les maladies les plus graves et invétérées de l'appareil urinaire, à tout âge, sont guéries radicalement, sans opération, par le nouveau et merveilleux traitement du Laboratoire Urologique de Paris, 8, rue du Faubourg-Montmartre. Ce traitement est absolument inoffensif et facilement applicable, par le malade lui-même. Ecrire avec détails pour recevoir gratuitement une consultation particulière claire et précise. Discrétion. 4698-ad

PEINTURE, décors, vitrerie, miroit., peint. laquées, pap. peints. Léon Cocheteux, 94, rue du Luxembourg, Rx. Tél. 20.30.

Communications

ROUBAIX. — Grande Fanfare. — Ce soir à 8 h. et demie précises, répétition générale, en vue du grand concert qui doit être exécuté dimanche prochain, aux fêtes de la Fraternité.

— Cercle Alexandre Dumas. — Vendredi à 8 h. et demie, répétition.

— Cercle Orphéonique « Les XL ». — Ce soir, répétitions partielles : barytons, chez M. Carpentier ; basses, chez M. Janssens ; ténors, Café Français.

WATTRELOS. — Club les « Rigolos de la Houzarde ». — Aujourd'hui vendredi, réunion générale à 8 h. Vote d'une sortie pour le 14 juillet.

TOURCOING. — Avenir du Prolétariat (Comité de Tourcoing). — Dimanche 3 juillet, à 11 h. très précises du matin, assemblée générale de 1910, au Café du Centre, place de la République. Remise aux ayants-droit du montant des parts de remboursement échues au 31e tirage. Renouvellement du bureau du Comité et du Conseil de surveillance.

— Musique municipale. — Il est rappelé aux musiciens qu'une répétition générale aura lieu vendredi 1er juillet, à 8 h. 1/2 du soir.

Nouvelles Militaires

ARMÉE ACTIVE. — Genie. — Les officiers dont les noms suivent ont été nommés à la première classe de leur grade et maintenus : le capitaine Dorbeau, à Rennes, détaché du 6e régiment ; Cauvet-Duhamel, à Valenciennes ; le lieutenant Letourneur, au 1er régiment.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Le Brevet Élémentaire

LILLE

Sont admises définitivement : MMlles Agnaud, Aglave, Alvarez, Antiez, Baratte, Barra, Barré, Barrois, Bascure, Bastien, Baude, Beun, Germaine Bedouin, Berne, Berteaux, Beyls, Blanchart, Blondel, Martine Bodin, Boittiaux, Bonne, Braveur, Brodsky, Brunin, Bruyneel.

Capron, Carlier, Carpentier, Caron, Castel, Cattoen, Caudron, Charanton, Charlet, Chartier, Chaâtain, Marie Chautard, Clerquin, Closset, Cochez, Yvonne Collot, Agnès Coloos, Yvonne Cordier, Corion, Cornette, Crampon, Curtis.

Daumont, De Baillencourt, Germaine Décamp, Decraene, Défossé, Decrave, Marthe Defrance, Dekester, Dekhinder, Delcroix, Delettre, Delezenne, Germaine Delobel, Demunck, Demoyelle, Derecpor, Eugène Deroubaix, Deresmes, Madeleine Deroubaix, Dermy, Derne, Derumez, Berthe Descamps, Marguerite Descamps, Marie Descamps, Victoria Descamps, Destrennes, Desmazières, Claire Desmettre, Desnoulet, Desombre, Desplechin, Desprey, Dessaux, Détrez, Devernay, Devette, Devleighère, Léonie Devos, Devred, Dewilde, Marie Dhaluin, Diers, Dochez, Docquer, Berthe Drouin, Jeanne Drouin, Albertine Dubois, Geneviève Dubois, Marguerite Dubureq, Duez, Marie Duflot, Dupont, Jeanne Dufret, Marie Dupret, Jeanne Duriez, Eugénie Dutilleul, Duval.

Estève, Farez, Fauchille, Fiévet, Flament, Fleury, Flipo, Fontaine, Fourmanoy, Fourmaux, Fourmestraux, Fravon, Valentin Fréchon, Garnier du Plessis, Gautier, Gennevoise, Emilienne Gilles, Godfrin, Godin, Griveguée, Gruson, Guérin, Guisbourg, Haas, Hahu.

* * *

Faculté des Sciences

Certificat d'études supérieures

Chimie générale. — Sont admis définitivement : MM. Nordmand (T. B.), Cœugnet (B.), Bouchez, Lecœur.

Zoologie. — M. Pruvost (T. B.), Mlles Bernard (T. B.), Stern (B.), Dubuis (B.), Riederman (B.).

P. C. N. — Sont admissibles aux épreuves pratiques : Mlles Lucienne Delorme, Yvonne Delorme, Défar, Hermand ; MM. Ducatteau, Piéters, Preux.

Minéralogie. — Sont admissibles : MM. de Berny, Catoire, Cordonnier, Dion, Goupil de Bouillé, Drailliez, Le Verdier, Looten, Maroquin, Marot, Orieulx, de la Porte, Rouzet.

Géologie. — Sont déclarés admissibles : MM. Douchez et Morvillez.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE. — *Ecole de Hautes-Etudes industrielles et commerciales.* — Les examens d'admission en première année de section industrielle, année préparatoire et première année de section commerciale, sont fixés au samedi 23 juillet à huit heures et demie. Les candidats à l'un ou l'autre de ces examens doivent se faire inscrire avant le 10 juillet. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le directeur de l'Ecole, 13, rue de Toul.

AVIS. — Mesdemoiselles d'Haze professeurs diplômées de Sténographie et de Dactylographie, préviennent les familles qu'elles se mettent à leur dispositions, pour des leçons chez elles et à domicile. Pour tous renseignements. S'adresser 114, rue Daubenton, tous les jours de 1 heures à 3 heures. 89096

CANTONNIERS. — MM. Louis Collado, ex-soldat au 2e régiment étranger et Albert Detimmermann, sont nommés cantonniers du service vicinal dans le département du Nord.

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Les fêtes du 14 juillet à Wattrelos

Wattrelos, le 30 juin 1910.

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*.

La population wattrelosienne a connu avec satisfaction l'éclatant succès obtenu à Lille par la « Gauloise » qui s'est mise au tout premier rang au concours de ballets sur un grand nombre de sociétés concurrentes et des meilleures.

Mais il est regrettable que nous, Wattrelosiens, nous n'aurons pas le plaisir de pouvoir admirer et acclamer nos gymnastes par suite de la suppression de la fête de gymnastique de nuit au programme du 14 juillet.

Nous espérons qu'il sera encore temps de modifier le programme.

Nous vous prions de bien vouloir insérer cette lettre dans votre « Tribune Publique » et agréez, Monsieur le directeur, nos remerciments empressés.

Un groupe d'amateurs de beau.

* * *

Wattrelos, 29 juin, 1910.

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*.

Nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'insertion dans votre estimable journal de notre juste revendication au sujet de la fête du 14 juillet à Wattrelos.

Dans tous les quartiers de la commune des cortèges se formeront afin de se réunir en un seul pour suivre un itinéraire tracé et d'après lequel nous remarquons que le Sartel a été laissé de côté, et pourtant les sociétés de ce quartier prendront part au dit cortège.

Ne pourrait-on faire passer le défilé par la rue des Trois-Bouteilles, la rue de l'Industrie, la rue Traversière, la rue Carnot, pour terminer comme il a été indiqué?

Si cela ne peut se faire, on pourrait tout au moins donner un concert, afin d'apporter un peu d'animation dans ce gai quartier qu'est le Sartel.

On pourrait satisfaire les contribuables du Sartel, à qui on fait payer les mêmes impôts qu'à ceux du Centre.

Dans l'espoir que nous serons entendus, nous vous prions de recevoir, Monsieur le directeur, l'assurance de notre entière reconnaissance.

Un groupe de commerçants Sartellois.

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

Un fervent. 169. — Les deux moyens sont aussi sûrs l'un que l'autre.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

— On annonce le mariage du docteur Louis Vaillant, médecin de l'armée coloniale de la mission Pelliot (Asie centrale), fils de M. le docteur Vaillant, d'Arras, professeur au Muséum d'histoire naturelle, avec Mlle Marguerite Thévenot.

— Le lundi 4 juillet, à midi, en l'église d'Hergnies, sera célébré le mariage de Mlle Félicie Cuvilly, fille de M. et Mme Cuvilly-Beudin, avec M. Albert Bocquillon, fils de M. et Mme Bocquillon-Mauroy, d'Anzin.

NECROLOGIE

— Mercredi, à dix heures du matin, ont eu lieu, à Monchaux, au milieu d'une considérable affluence les funérailles de M. Charles Lansalle, 85 ans, ancien adjoint au maire.

La CAMAYENNE

A L'EXPOSITION DE BRUXELLES

A propos du voyage à Paris des souverains belges, citons l'article qui a paru, le 6 juin, dans un journal belge :

« On a beaucoup remarqué la délicate attention dont Leurs Majestés furent l'objet à la sortie de la section française. M. François, délégué du gouvernement général de l'Afrique occidentale, s'est avancé et a offert aux souverains d'admirables fruits provenant des plantations de la Société « La Camayenne » en Guinée française et formant une corbeille carrée de grappes de bananes, avec des gros ananas aux quatre coins et, au centre, un superbe ananas de cinq kilos surmonté d'une calebasse indigène garnie de fleurs rares.

» Le Roi et la Reine, très touchés, ont remercié M. François qui leur a présenté le directeur de « La Camayenne », M. Serre, qui a été chaleureusement félicité par Leurs Majestés, ainsi que par les ministres.

» Le gouvernement de l'Afrique occidentale ne peut qu'être loué de cette intelligente initiative qui lui a permis de mettre en relief la valeur des produits de son sol généreux. » 89106d

NORD

UN MINEUR A LE PIED COUPÉ PAR UN TRAIN A WAVRIN. — Un ouvrier mineur, Edouard Mortreux, demeurant à Saint-Eloi, étant ivre, s'endormit sur la voie ferrée. Hier matin il eut le pied gauche coupé par le passage d'un convoi. M. le docteur Delneuville craint une issue fatale.

PAS-DE-CALAIS

UN COUVREUR TOMBE D'UN TOIT A MONTREUIL. — Le couvreur Jayet, 40 ans, au service de M. Cardon, est tombé d'un toit, avant-hier soir. M. le docteur Lemichez ne put que constater la mort due à une fracture du crâne.

UN ACCIDENT MORTEL A PONT-A-VENDIN. — Le manœuvre, François Caron, 26 ans, de la Compagnie des Mines de Lens, a été pressé entre les tampons de deux wagons qu'il accrochait.

On ne releva qu'un cadavre.

SOMME

LE MYSTÉRIEUX DRAME D'AMIENS

Boignard, dit Boignardi, qu'on soupçonne d'avoir trempé dans l'affaire de la rue des Orfèvres, est venu de Fives-Lille à Amiens fournir des explications au parquet. Il nie toute participation au crime. Il a pu établir un alibi.

Il a été prié de rester quelques jours à la disposition de la justice.

AISNE

DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE A VERVINS. — On a découvert mercredi matin, au hameau de Chêne-Rondon, le cadavre d'une femme de trente-cinq ans, Isabelle Chemin, épicière à Landouzy-la-Ville. Le cadavre portait au cou une profonde blessure.

BELGIQUE

Une église cambriolée à Gilly

Gilly, 30 juin. — Cette nuit, des voleurs sacrilèges se sont introduits, après avoir traversé le vieux cimetière et forcé les barreaux défendant la fenêtre, dans la sacristie de l'église Saint-Rémy, à Gilly-Village. Ils ont ouvert toutes les portes des armoires et ont volé 4 bouteilles de vin. Après avoir perforé la porte communiquant avec le chœur, ils arrachèrent les nappes d'autel, puis ils fracturèrent le tabernacle, après avoir vainement tenté de desceller le support. Les malandrins portèrent la main sur deux ciboires et répandirent les saintes hosties sur les dalles. Ils emportèrent une custode contenant une hostie.

Ce méfait abominable a causé dans toute la commune une indignation profonde. La police espère découvrir les coupables.

Dimanche aura lieu une cérémonie expiatoire.

LE ROI, accompagné du général Jungbluth, s'est embarqué, mercredi soir, pour Douvres, sur la malle « Pieter De Coninck » Le Roi se rendait en Angleterre pour porter ses condoléances à la famille du duc d'Alençon. Il comptait revenir jeudi soir même en Belgique, par le « Jan Breydel ».

UNE MISSION CHINOISE DE PASSAGE A BRUXELLES. — Mercredi est arrivée à Bruxelles, la mission composée de MM. Li-Ta-Cheou, Tuan-Tsin et Shu-Lee-Lian, délégués du gouvernement chinois et qui se rendent au congrès des chemins de fer à Berne.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SAUVETEURS de Belgique aura lieu dimanche 3 juillet, à onze heures et demie, à l'hôtel de ville de Bruxelles (Salle de Milice). Les membres se réuniront ensuite en un banquet à une heure.

FAITS DIVERS. — *A propos d'une piqûre.* — M. Marcotty, déménageur de pianos, demeurant rue Saint-Martin-en-Ile, à Liège, et dont les journaux ont annoncé hier prématurément la mort, à la suite de l'infection du sang provoquée par une piqûre de mouche, a pu être sauvé. On espère même qu'il échappera aux suites funestes de cet accident. Il est toujours à l'hôpital dans un état critique.

— *Frayeur mortelle.* — Il y a huit jours, une femme de Wijneghem, âgée de 70 ans, nommée « Mieke Daems », se rendait à Anvers. Chemin faisant, la pauvre vieille fut attaquée par des malandrins qui lui demandèrent son argent. Elle leur remit 40 centimes, tout ce qu'elle avait sur elle. Le lendemain, elle dut s'aliter ; elle mourut dans la soirée.

— *Les noyades.* — Au hameau « Het Slot », à Woluwe-Saint-Lambert, une ménagère, Mme Elsen, préparant sa lessive, avait placé dans la cour de son habitation une cuve remplie d'eau. Pendant qu'elle était allée chercher son linge, son fils, âgé de deux ans, qui jouait dans la cour, s'approcha du baquet et y tomba, la tête en avant. Quand la mère revint, l'enfant avait cessé de vivre.

— Mardi soir, on a retiré du canal, à Dampremy, vis-à-vis de la brasserie, le cadavre de Jules Ladrière, ajusteur, 28 ans, célibataire.

— *Plus que centenaire.* — Saint-Denis-Westrem, 30 juin. — Mlle Hage, habitant cette commune, entrera sous peu dans sa 103e année. La vénérable jubilaire jouit toujours d'une bonne santé.

MOUSCRON

1.800 CHAPEAUX, casquettes, parapluies, vendus à moitié prix, chez Harduin, près l'Hospice, clôture lundi 4 juillet soir. 89105

WARNETON

UNE COURSE INTERNATIONALE pour cyclistes amateurs aura lieu dimanche 10 juillet au hameau du Touquet ; 90 francs de prix y sont affectés. Départ à 3 heures de l'estaminet du « Bon Grain ».

PECQ

UN BRILLANT SUCCÈS. — Nous apprenons avec plaisir que le jury de Paris, vient de décerner avec toutes ses félicitations, à Mlle Victorine Leclercq, la médaille d'or et le diplôme supérieur de coupe-tailleur. Des félicitations reviennent également de droit, à son distingué professeur, Mme Dunkel, de Lille.

La Vie Sportive

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

organisé par l'« Auto »

5e année. — 25.000 francs de prix

A titre de renseignement, voici la liste des villes qui seront représentées cette année dans le huitième Tour de France :

Colombes (François Faber et Ernest Paul) ; Pantin (Garrigou) ; Levallois (Trousselier) ; Marseille (Bettini) ; Périgueux (Petit-Breton) ; Puteaux (Brocco) ; Peyrehorade (Dortignacq) ; Châtellerault (Em. Georget et Deniel) ; Amiens (Ménager) ; Salbris (Omer Beaugendre) ; Chouy-le-Roi et Thiais (Cornet et Paulmier) ; Lyon (Charpiot) ; Calais (Lamoy) ; Le Cateau (Delcoffre) ; Roubaix (Crupelandt) ; Juvisy (Loit) ; Château-Gontier (Leblanc) ; Maisons-Alfort (Rinaldi) ; Créteil (Amyot) ; Béziers (Combelles) ; Chantilly (Chalon) ; Caen (René Fleury) ; Chambéry (Pavese) ; Bayonne (Lafourcade) ; Digne (Faudon) ; Evreux (Leroy) ; Auvers-sur-Oise (Privat) ;